

Les opérateurs télécoms nous espionnent-ils ? | Le Net Expert Informatique



Les opérateurs télécoms nous espionnent-ils ?

Votre téléphone est-il sur écoute ? Depuis plusieurs semaines, une affaire secoue le milieu des télécoms suite à la révélation du journal arabophone Al Massae quant à l'utilisation d'un logiciel «d'espionnage des données personnelles» par un opérateur télécoms de la place. Il s'agit du LCS, un logiciel en principe prohibé en Europe et aux États-Unis, qui permet de surveiller l'activité des utilisateurs en dehors de tout cadre légal.

La question qui se pose aujourd'hui : les opérateurs télécoms ont-ils le droit d'utiliser les outils qu'ils ont pour contrôler et accéder aux informations et aux données des utilisateurs ? «Il s'agit d'un système permettant de retracer toutes les actions d'un utilisateur sur sa ligne téléphonique et d'effectuer les perquisitions numériques, explique Carlo Lando, un expert italien en sécurité des télécoms.

«En principe, les opérateurs téléphoniques doivent avoir des autorisations du tribunal pour utiliser cette technologie de système sur les réseaux, notamment pour les enquêtes», précise l'expert. Interpellé, le DG de l'Agence nationale de régulation des télécoms (ANRT), Azeddine Mountassir Billah, dit tout ignorer de cette affaire et refuse de la commenter.

En revanche, à la Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP), on apprend qu'une réunion aura lieu cette semaine, avec à l'ordre du jour, entre autres, cette affaire de «logiciel LCS». Le président du CNDP, Saïd Ihrai, a déclaré que la commission n'a pas encore été saisie sur ce type de «procédé prohibé» permettant de surveiller et de contrôler les données personnelles des utilisateurs.

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plait ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source

<http://www.leseco.ma/maroc/30623-donnees-personnelles-les-operateurs-telecoms-nous-espionnent-ils.html>

Par NAIMA CHERII